

The City of Saint John

États financiers consolidés

Le 31 décembre 2016

The City of Saint John

Le 31 décembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
États financiers consolidés	
Rapport de l'auditeur indépendant	3 – 4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	6
État consolidé de la variation de la dette nette	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9 – 41

Rapport de l'auditeur indépendant

À son honneur monsieur le Maire et aux membres du conseil communal de The City of Saint John

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de The City of Saint John (la « Ville »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l

Comptables professionnels agréés
Le 10 juillet 2017

The City of Saint John
État consolidé de la situation financière
Au 31 décembre 2016

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015 Retraité (note 8)
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	56 446 462	28 879 337
Débiteurs (note 5), (note 6) et (note 7)	11 746 330	15 934 185
Placement dans les services énergétiques (note 8)	37 839 000	33 543 000
Autres placements (note 9)	8 347 991	7 913 047
	114 379 783	86 269 568
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	24 224 049	29 484 048
Revenus reportés	1 653 632	1 801 578
Paiements de transfert reportés (note 11)	13 736 023	1 098 153
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (note 13)	118 083 268	123 690 809
Emprunt bancaire à payer (note 3)	56 454	108 582
Dettes à long terme (note 12)	206 785 270	221 444 436
	364 538 696	377 627 606
Dettes nettes	(250 158 913)	(291 358 038)
Actifs non financiers		
Stocks	1 448 515	1 469 832
Charges payées d'avance	546 664	1 098 292
Immobilisations corporelles (note 20)	903 622 865	928 272 092
	905 618 044	930 840 216
Excédent accumulé	655 459 131	639 482 178
Éventualités (note 14)		
Engagements (note 15)		

Approuvé par :

Don Darling, maire

David Merrithew, président du Comité des finances

The City of Saint John

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

	Budget 2016 (note 2)	2016	2015 Retraité (note 8)
	\$	\$	\$
Revenus			
Impôts fonciers	120 141 178	120 141 178	118 325 922
Paiements de transfert inconditionnel	19 923 206	19 923 206	20 935 308
Autres revenus de source autonome (note 25)	21 797 617	24 123 864	25 125 562
Revenus tirés des services publics d'eau et d'égouts (note 16)	40 552 000	39 944 867	37 745 373
Revenus divers	896 844	1 298 956	1 571 153
Apports d'autres entités (note 25)	725 000	9 050 932	11 921 225
Bénéfice net des services énergétiques	-	4 296 000	5 096 000
	204 035 845	218 779 003	220 720 543
Charges			
Services gouvernementaux généraux (note 25)	41 993 592	36 676 361	32 062 629
Services de protection (note 25)	50 686 402	49 623 256	48 947 307
Services de transport (note 25)	37 787 264	46 435 416	49 906 075
Services publics d'eau et d'égouts (note 25)	43 947 000	34 986 997	34 612 882
Services d'hygiène du milieu (note 25)	3 629 410	3 208 944	3 262 654
Services de mise en valeur de l'environnement (note 25)	18 303 935	21 479 934	20 030 186
Services récréatifs et culturels (note 25)	9 958 863	10 391 142	10 034 747
	206 306 466	202 802 050	198 856 480
Excédent annuel	(2 270 621)	15 976 953	21 864 063
Excédent accumulé au début de l'exercice	-	639 482 178	617 618 115
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	(2 270 621)	655 459 131	639 482 178

Les notes complémentaires font partie intégrante de ses états financiers consolidés.

The City of Saint John

État consolidé de la variation de la dette nette

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

	2016	2015
	\$	Retraité (note 8) \$
Excédent annuel	15 976 953	21 864 063
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 20)	(28 264 006)	(39 412 548)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles (note 20)	2 314 456	2 646 875
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	749 717	270 562
Amortissement des immobilisations corporelles (note 20)	36 097 310	37 054 444
Diminution (augmentation) des stocks	21 317	(70 583)
Diminution des charges payées d'avance	551 628	739 497
Ajustement aux immobilisations corporelles(note 20)	13 751 750	-
Augmentation de l'actif net	25 222 172	1 228 247
Dette nette au début de l'exercice	(291 358 038)	(314 450 348)
Dette nette à la fin de l'exercice	(250 158 913)	(291 358 038)

The City of Saint John
État consolidé des flux de trésorerie
De l'exercice clos le 31 décembre 2016

	2016	2015
	\$	Retraité (note 8) \$
Activités de fonctionnement		
Excédent annuel	15 976 953	21 864 063
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 20)	36 097 310	37 054 444
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	2 314 456	2 646 875
Ajustements liées à Saint John Non Profit Housing	1 125 094	-
Ajustements liées à l'immobilisation corporelle – Parking Commission	239 846	-
Placement dans les services énergétiques	(4 296 000)	(5 096 000)
Variation des actifs et des passifs hors trésorerie		
Débiteurs	4 187 854	10 870 234
Stocks	21 317	(70 583)
Charges payées d'avance	551 628	739 497
Créditeurs et charges à payer	(5 259 999)	237 248
Revenus reportés	(147 946)	(3 892)
Paievements de transfert reportés	12 637 870)	(1 834 934)
Autres passifs postérieurs à l'emploi	(5 607 541)	(7 684 091)
	57 840 842	58 722 861
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 20)	(28 264 006)	(39 412 548)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	749 717	270 562
	(27 514 289)	(39 141 986)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(17 772 356)	(18 150 848)
Produit de la dette à long terme	15 500 000	14 000 000
Remboursement de l'emprunt bancaire	(52 128)	(48 133)
	(2 324 484)	(4 198 981)
Activités de placement		
Placements (note 9)	(434 944)	142 663
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	27 567 125	15 524 557
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	28 879 337	13 354 780
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	56 446 462	28 879 337

Les notes complémentaires font partie intégrante de ses états financiers consolidés.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

1. Objectif de l'organisme

The City of Saint John (la « Ville ») a reçu sa charte royale d'incorporation en 1785. En tant que municipalité, la Ville est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. La Ville s'est dotée de l'énoncé de vision suivant : « Nous sommes des gens dynamiques et engagés, qui sommes portés à travailler ensemble pour fournir des services qui répondent aux besoins de la collectivité et les livrer de façon durable et rentable. »

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Ville représentent les déclarations de la direction de la Ville et ils ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les Administrations locales, tel que recommandé par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») de l'Institut Canadien des Comptables Professionnel Agréés.

Les principales méthodes comptables adoptées par la Ville sont les suivantes :

Périmètre comptable

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les variations de la dette nette et les flux de trésorerie compris dans le périmètre comptable. Le périmètre comptable englobe tous les organismes et les entreprises qui ont l'obligation de rendre compte de la gestion de leurs opérations et de leurs ressources à la Ville, et qui appartiennent à la Ville ou sont sous son contrôle.

Les opérations et soldes interministériels et interorganismes sont éliminés.

Les états financiers préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont axés sur la situation financière de la Ville et sur son évolution. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les actifs et les passifs de la Ville.

Les entités incluses dans les états financiers consolidés, ayant la même fin d'année que la Ville, sont les suivantes :

1. Le Fonds de fonctionnement général de The City of Saint John
2. Le Fonds de capital et d'emprunt de The City of Saint John
3. Le Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts de The City of Saint John
4. Le Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts de The City of Saint John
5. La Commission sur le stationnement de Saint John
6. La Commission de Transit de Saint John
7. Saint John Development Corporation
8. Saint John Industrial Parks Inc.
9. La Commission de Harbour Station
10. La Commission du centre aquatique de Saint John
11. Centre de commerce et des congrès de Saint John
12. Saint John Energy
13. Aréna Lord Beaverbrook
14. Bureau des commissaires de la police de Saint John
15. Bibliothèque publique de Saint John
16. La Fondation Jeux Canada Games Saint John, Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

2. Sommaires des principales méthodes comptables (suite)

Placement dans les services énergétiques

Le placement de la Ville dans Saint John Energy est comptabilisé selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément aux principes comptables généralement reconnus, tel que le recommandent les normes comptables secteur public (« NCSP ») pour les entreprises publiques. En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, les principes comptables de l'entreprise publique ne sont pas ajustés pour se conformer à ceux de la Ville et les soldes et les opérations interorganismes ne sont pas éliminés. La Ville comptabilise ses participations dans le bénéfice annuel ou la perte annuelle de Saint John Energy dans ses états consolidés des résultats et une hausse ou une baisse correspondante dans ses actifs de placement.

Budget

Les données budgétaires comprises dans les présents états financiers ont été approuvées par le conseil le 17 décembre 2015 et par le ministère des Gouvernements locaux, le 1 février 2016. Le budget n'est pas audité et ne comprend pas l'élimination des revenus et des charges interorganismes des entités contrôlées.

Constatation des revenus

Les produits non affectés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque la réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont comptabilisés en produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les autres revenus sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Les impôts fonciers, qui sont autorisés par le Conseil, sont constatés à titre de revenus pour la période au cours de laquelle les impôts sont levés.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont comptabilisés dans les états financiers consolidés à titre de revenus dans la période au cours de laquelle les faits donnant lieu au transfert surviennent, dans la mesure où les transferts ont été autorisés, tous les critères d'admissibilité ont été respectés, sauf lorsque les stipulations du transfert créent une obligation répondant à la définition d'un passif, et des estimations raisonnables des montants peuvent être faites. Les transferts sont comptabilisés en revenus reportés lorsque les montants sont reçus, mais que tous les critères d'admissibilité ne sont pas respectés.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice est passé en charges.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur l'information relative aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants présentés des revenus et des charges au cours de l'exercice.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

2. Sommaires des principales méthodes comptables (suite)

Incertitude relative à la mesure (suite)

Les principaux éléments des états financiers consolidés à l'égard desquels la direction doit faire des estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la dépréciation des immobilisations corporelles, les taux d'amortissement, les provisions pour créances douteuses à l'égard des montants à recevoir et l'estimation du passif pour les pensions. Les estimations sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont passées en revue chaque année pour tenir compte des nouvelles informations disponibles. Les présents états financiers font l'objet d'une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations de façon significative.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les soldes auprès de banques et les dépôts à court terme ayant des échéances initiales de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers ayant une existence matérielle :

- qui sont destinés à être utilisés par la Ville pour la production ou la fourniture de biens, pour la prestation de services ou pour l'administration, à être donnés en location à des tiers, ou bien à servir au développement ou à la mise en valeur, à la construction, à l'entretien ou à la réparation d'autres immobilisations corporelles;
- dont la durée s'étend au-delà d'un exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable;
- dont la valeur minimale est de 5 000 \$, dans le cas d'immobilisations individuelles, ou de 25 000 \$, en ce qui a trait aux immobilisations groupées;
- qui ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

2. Sommaires des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend tous les montants directement rattachés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur ou à l'amélioration de l'immobilisation. Les immobilisations dont la valeur se situe en dessous du seuil établi sont passées en charges aux fins de la comptabilité. Le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

Type d'immobilisation	Années
Matériel et machinerie légère	3 – 25
Fournitures et matériel de bureau	5 – 15
Matériel et logiciels liés aux technologies de l'information	1 – 15
Terrains	s.o.
Aménagements de terrain	5 – 100
Améliorations locatives	Durée du contrat de location
Bâtiments municipaux	10 – 70
Transport	5 – 50
Véhicules motorisés et équipement mobile	5 – 20
Réseaux d'eau et d'eaux usées	5 – 100

Au cours de l'année d'acquisition et de l'année de cession, la moitié de l'amortissement annuel est constaté.

Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties tant que l'immobilisation n'est pas en utilisation.

La valeur des immobilisations corporelles est réduite lorsque des conditions indiquent que la valeur de l'immobilisation a diminué, que la réduction de valeur peut être estimée de façon objective et qu'il y a lieu de s'attendre à ce que la réduction soit permanente. Les moins-values nettes sont passées en charges dans l'état des résultats.

Les immobilisations qui proviennent d'un apport ou d'un don sont comptabilisées à la juste valeur à la date de la construction ou du don. Dans certaines circonstances, elles peuvent être comptabilisées au coût de remplacement.

Information sectorielle

La Ville offre un vaste éventail de services à ses résidents. Aux fins de la présentation de l'information par la direction, les opérations et les activités sont classées et présentées selon leur fonction. Cette présentation a été mise sur pied en vue de comptabiliser des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs, conformément à des règlements et à des restrictions particuliers. Les services municipaux sont fournis par les secteurs suivants :

Services gouvernementaux généraux

Ce secteur est responsable de la gouvernance et de l'administration financière générale de la Ville, ce qui comprend les fonctions liées au conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et la conformité aux lois, ainsi que les relations avec les citoyens.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

2. Sommaires des principales méthodes comptables (suite)

Information sectorielle (suite)

Services de protection

Ce secteur est responsable de la prestation de services policiers, de services de protection contre les incendies, de mesures d'urgence, de contrôle des animaux et d'autres mesures de protection.

Services de transport

Ce secteur est responsable des services de transport en commun, de l'entretien des routes et des rues, de l'éclairage des voies publiques, des services de gestion de la circulation, du stationnement et d'autres fonctions liées au transport.

Services publics d'eau et d'égouts

Ce secteur est responsable de la prestation de services publics d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et le fonctionnement des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagons.

Services d'hygiène du milieu

Ce secteur est responsable de la prestation de services de collecte et d'élimination des déchets.

Services de mise en valeur de l'environnement

Ce secteur est responsable de la planification et du zonage, de la mise en valeur des collectivités, du tourisme et d'autres services de mise en valeur et de promotion de la Ville.

Services récréatifs et culturels

Ce secteur est responsable de l'entretien et du fonctionnement des installations récréatives et culturelles, y compris les piscines, les arénas, les parcs et les aires de jeu, ainsi que d'autres installations récréatives et culturelles.

Services énergétiques

Ce secteur comprend un service public qui ne génère pas d'électricité, mais en fait la distribution à des clients municipaux, résidentiels, généraux et industriels par l'intermédiaire de 12 interconnexions avec des points d'approvisionnement et des sous-stations situés dans la Ville. Ce secteur fournit également des services d'éclairage des voies publiques et d'éclairage par zone ainsi que des services de location de chauffe-eau.

Stocks

Les stocks consistent pour la plupart de pièces et de matériels et sont évalués au moindre du coût ou du coût de remplacement net. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Ville constate ses obligations en vertu des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les coûts connexes comme il est présenté à la note 13. Lorsque nécessaire, la Ville entreprend des évaluations actuarielles.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

3. Emprunt bancaire à payer

La Ville a des facilités de crédit avec la Banque de Nouvelle-Écosse. Selon les termes et modalités de la lettre d'engagement signée entre la Ville et la Banque de Nouvelle-Écosse, la Ville peut emprunter jusqu'à 6 M\$ à des fins de fonctionnement et 25 M\$ pour assurer le financement des dépenses en immobilisations en attendant d'obtenir un financement à long terme. Le taux d'intérêt des facilités de crédit correspond au taux préférentiel de la Banque moins 0,5 % annuellement, l'intérêt étant payable mensuellement. Au 31 décembre 2016, le solde du prêt-relais était nul (nul en 2015) et le solde de la marge de crédit d'exploitation était nul (nul en 2015).

Comme la *Loi sur les municipalités* l'exige, les emprunts visant le financement du fonctionnement du Fonds d'administration générale sont restreints à 4 % du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts visant le financement du fonctionnement du Fonds de services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2016, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

4. Trésorerie et équivalents

La trésorerie et équivalents comprend les éléments suivants :

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Trésorerie non affectée	34 499 652	21 191 635
Trésorerie affectée		
Contribution du Regional Development Corporation pour le projet d' eau potable saine et propre	12 237 041	-
Fonds de réserve aux fins d'acquisition d'immobilisations	5 716 923	2 830 000
Fonds Airspace 2049	17 833	20 766
Fonds de morcellement des terrains	41 259	58 961
Fonds de développement futur de Saint John Non Profit Housing	50 926	50 457
Dépôts liés à des contrats	384 476	532 370
Taxe sur l'essence	1 498 982	1 098 152
Fonds de réserve pour remplacement de Saint John Non Profit Housing	-	3 045 345
Fonds de subventions excédentaires de Saint John Non Profit Housing	-	51 651
Réserve pour fond de fonctionnement général	2 000 000	-
	56 446 462	28 879 337

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

5. Débiteurs

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Montants à recevoir des contribuables au titre des services publics d'eau et d'égouts	6 851 225	7 913 606
Autres	3 500 688	5 624 308
Montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick (note 7)	1 574 671	1 847 604
Montant à recevoir du gouvernement fédéral (note 6)	1 474 546	2 376 281
Provision pour créances douteuses	(1 654 800)	(1 827 615)
	11 746 330	15 934 184

6. Montants à recevoir de la part du gouvernement fédéral et de ses agences

Les montants à recevoir de la part du gouvernement fédéral et de ses agences sont les suivants :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Agence de promotion économique du Canada atlantique	784 054	665 939
Montant à recevoir de l'Agence du revenu du Canada au titre de la TVH	657 740	1 545 373
Autres	32 752	164 969
	1 474 546	2 376 281

7. Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick

Les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick sont les suivants :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Autres	825 266	829 202
Regional Development Corporation – Barge terminal	513 840	884 901
Département de sécurité publique	235 565	133 501
	1 574 671	1 847 604

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

8. Placement dans les services énergétiques

Variation des capitaux propres de Saint John Energy :

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 (retraité) \$
Capitaux propres au début de l'exercice, reporté précédemment	-	44 916 864
Ajustement dû au changement de méthode comptable	-	(16 469 864)
Capitaux propres retraités	33 543 000	28 447 000
Bénéfice net	4 296 000	5 096 000
Capitaux propres à la fin de l'exercice	37 839 000	33 543 000

Au 1^{er} janvier, 2016, Saint John Energy a choisi de changer, de façon rétroactive, sa méthode comptable pour le régime de retraite à risques partagés de Saint John Energy pour se conformer avec les exigences pour les régimes à prestations déterminées en vertu de la norme internationale d'information financière IAS 19 – Avantages du personnel. À la suite de la comptabilisation du régime de retraite à risques partagés de Saint John Energy comme un régime à prestations déterminées, les solde règlementaires de Saint John Energy au 1^{er} janvier 2015 et au 31 décembre 2015 ont été retraités.

9. Autres placements

Les autres placements comprennent les éléments suivants :

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Placements dans la Fondation Jeux Canada Games Saint John, Inc.	7 312 494	6 943 151
Autres placements	1 035 497	969 896
Total des autres placements	8 347 991	7 913 047

Les placements dans la Fondation Jeux Canada Games Saint John, Inc. sont détenus par Scotiabank et CIBC Mellon. La stratégie de la Fondation en matière de placement consiste à détenir des obligations de sociétés ou de gouvernements de haute qualité ainsi que des placements en titres de capitaux propres liquides, qui ne comportent aucun risque de crédit ou de taux d'intérêt inhabituels. La juste valeur des placements dans des titres à revenu fixe et des titres de participation est déterminée au moyen des cours du marché à la fin de l'exercice.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

10. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer se composent de ce qui suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Fournisseurs	15 133 300	21 717 142
Salaires	6 352 448	5 190 743
Conférences et tenue d'événements	786 900	610 973
Dépôts	782 385	906 006
Intérêts à payer	703 306	738 700
Dû au régime de retraite	197 889	137 052
Autres	195 729	158 522
Agence du revenu du Canada	72 092	24 910
	24 224 049	29 484 048

11. Paiements de transfert reportés

Les paiements de transfert reportés comprennent ce qui suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Financement de la taxe sur l'essence	1 498 982	1 098 153
Contribution du Regional Development Corporation	12 237 041	-
	13 736 023	1 098 153

Le financement reçu dans le cadre du programme de financement de la taxe sur l'essence est constaté dans les revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les fonds qui ne sont pas utilisés sont comptabilisés comme paiements de transfert reportés dans l'état consolidé de la situation financière.

La contribution du Regional Development Corporation était pour le projet d'eau potable saine et propre. L'argent sera utilisé pour le Saint John West Milestone et les paiements de quasi-achèvement dans le futur.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

12. Dette à long terme

Les obligations non garanties comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	2016 Paiement annuel \$	2016 \$	2015 \$
Obligations de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick					
2006	4,150 à 4,450	10	733 000	-	4 403 000
2006	4,150 à 4,450	10	400 000	-	4 400 000
2006	4,300 à 4,450	10	60 000	-	360 000
2007	4,450 à 4,850	10	380 000	2 280 000	2 660 000
2007	4,450 à 4,850	10	350 000	3 850 000	4 200 000
2007	3,300 à 4,850	10	33 000	203 000	236 000
2008	3,300 à 4,850	10	567 000	3 964 000	4 531 000
2008	3,300 à 4,850	10	125 000	1 500 000	1 625 000
2008	2,100 à 5,550	15	367 000	2 564 000	2 931 000
2008	2,100 à 5,550	15	175 000	2 100 000	2 275 000
2008	2,100 à 5,550	15	100 000	700 000	800 000
2009	0,950 à 5,000	10	933 000	7 469 000	8 402 000
2009	1,000 à 4,500	10	75 000	975 000	1 050 000
2009	0,950 à 5,000	10	100 000	800 000	900 000
2009	1,000 à 4,500	10	567 000	4 531 000	5 098 000
2009	0,950 à 5,000	10	250 000	3 250 000	3 500 000
2009	1,000 à 4,500	10	333 000	2 669 000	3 002 000
2010	1,500 à 4,550	10	1 000 000	9 000 000	10 000 000
2010	1,500 à 4,550	10	250 000	3 500 000	3 750 000
2011	1,650 à 4,250	10	1 667 000	18 665 000	20 332 000
2011	1,650 à 4,250	10	700 000	10 500 000	11 200 000
2011	1,350 à 3,450	10	300 000	3 000 000	3 300 000
2011	1,350 à 3,450	10	350 000	5 250 000	5 600 000
2011	2,060	20	200 000	3 000 000	3 200 000
2012	1,350 à 3,550	15	767 000	8 432 000	9 199 000
2012	1,350 à 3,550	15	425 000	6 800 000	7 225 000
2012	1,350 à 3,550	15	300 000	3 300 000	3 600 000
2013	1,350 à 3,700	15	687 000	8 239 000	8 926 000
2013	1,350 à 4,000	20	550 000	9 350 000	9 900 000
2013	1,350 à 4,000	20	360 000	7 920 000	8 280 000

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

12. Dette à long terme (suite)

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	2016 Paiement annuel \$	2016 \$	2015 \$
2014	2,000	20	500 000	9 000 000	9 500 000
2014	1,150 to 3,900	15	707 000	9 186 000	9 893 000
2014	1,200 to 3,700	15	1 055 000	5 830 000	6 885 000
2014	1,200 to 3,700	20	668 000	7 344 000	8 012 000
2014	1,150 to 3,900	15	27 000	346 000	373 000
2014	1,200 to 2,150	5	56,000	168 000	224 000
2015	0,950 to 3,250	15	500 000	7 500 000	7 500 000
2015	1,050 to 3,650	15	607 000	3 763 000	4 370 000
2015	0,950 to 3,500	20	175 000	3 325 000	3 500 000
2015	1,050 to 3,150	20	175 000	1 575 000	1 750 000
2015	1,050 to 3,650	15	107 000	1 093 000	1 200 000
2016	1,200 to 3,550	15	-	8 170 000	-
2016	1,450 to 3,500	15	-	6 000 000	-
2016	1,450 to 3,750	20	-	4 000 000	-
2016	1,200 to 2,950	10	-	4 000 000	-
2016	1,200 to 3,550	15	-	1 300 000	-
			17 681 000	205 911 000	208 092 000

AUTRES OBLIGATIONS

Obligations de la Société canadienne
d'hypothèques et de logement

2009	3,97	15	91 356	874 270	965 626
Total des obligations			17 772 356	206 785 270	209 057 626

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

12. Dette à long terme (suite)

Au total, la dette à long terme se compose des éléments suivants :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Obligations	206 785 270	209 057 626
Emprunts hypothécaires	-	12 386 810
Total de la dette à long terme	206 785 270	221 444 436

Au cours de l'année, il a été déterminé que Saint John Non-Profit Housing n'était plus une société sous le contrôle de la Ville et par conséquent n'est plus consolidé. L'actif correspondant, la dette et transactions pour l'état des résultats ne sont plus consolidés dans ces états financiers.

Le montant des remboursements de capital requis pour les cinq prochains exercices pour respecter les modalités de la dette à long terme, dans la mesure où la dette arrivant à échéance est renouvelée à des conditions comparables à celles actuellement en vigueur, se présente comme suit :

	\$
2017	24 313 984
2018	22 064 755
2019	30 216 675
2020	21 698 752
2021	34 768 990
Par la suite	73 722 114

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Régime à risques partagés de la Ville de Saint John

Le régime de retraite de la Ville de Saint John (l'« ancien régime de la Ville de Saint John ») a été remplacé par le régime à risques partagés de la Ville de Saint John avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013 (la date de la conversion). Le régime à risques partagés de la Ville de Saint John vise à offrir des prestations assurées aux participants du régime, sans garantie absolue, mais selon une approche de gestion axée sur la gestion du risque offrant un haut degré de certitude que les prestations de base pourront être payées dans la vaste majorité des scénarios économiques futurs éventuels. Ces objectifs sont atteints au moyen de l'élaboration d'un cadre de gestion des risques qui respecte les critères de la loi, entraîne un faible risque de réduction des prestations de base et établit les étapes précises à prendre dans l'éventualité où le ratio de capitalisation du régime deviendrait inférieur ou supérieur aux seuils établis. Dans l'éventualité où la capitalisation du régime serait insuffisante, les étapes comprennent la cessation de l'indexation des prestations, l'augmentation des taux de cotisation (jusqu'à concurrence d'un plafond prédéterminé), la réduction de certains avantages complémentaires et en dernier recours, la réduction des prestations de base. Dans l'éventualité où la capitalisation du régime serait supérieure aux seuils établis, les réductions des prestations peuvent être renversées, l'indexation peut être entièrement appliquée et diverses autres hausses éventuelles peuvent être apportées, y compris une baisse des taux de cotisation (jusqu'à concurrence d'un plafond prédéterminé).

Les régimes à risques partagés sont régis par la *Loi sur les prestations de pension* de la province, laquelle prévoit un certain nombre d'exigences qui doivent être respectées afin que le régime soit admissible à l'inscription auprès du Bureau du surintendant des régimes de pension. Le régime est également assujéti à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime est administré par un conseil des fiduciaires qui compte quatre membres nommés par la Ville et quatre membres élus par chacun des quatre syndicats.

Les actifs du régime sont détenus par RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, qui agit en tant que dépositaire du régime. Les actifs du régime sont gérés par divers gestionnaires de placement qui disposent d'un pouvoir discrétionnaire en matière de placement selon les mandats de placement approuvés par le conseil des fiduciaires du régime. Le rendement du régime est comparé à celui d'autres régimes sur une base régulière.

Pour les services rendus avant la date de la conversion, le régime prévoit des prestations de retraite au taux de 2 % par année de service, multiplié par la moyenne des trois années de service consécutives durant lesquelles le salaire de l'employé était le plus élevé au moment de la conversion. Pour les services rendus après la date de la conversion, le taux d'accumulation des prestations de retraite pour chaque année de service correspond à 1,8 % multiplié par le salaire (à l'exclusion des heures supplémentaires payées) gagné durant l'année visée, jusqu'à concurrence d'un certain plafond salarial qui est indexé chaque année (128 383 \$ en 2016).

Les prestations de retraite constituées avant la date de la conversion sont payables sans réduction lorsque la somme de l'âge du participant et de ses années de service est d'au moins 85 (ou à l'âge de 65 ans, si cet événement survient plus tôt). Les prestations de retraite constituées après la date de la conversion sont payables sans réduction dès l'âge de 60 ans pour les employés de l'International Association of Fire Fighters et de la Saint John Police Association, et dès l'âge de 65 ans pour tous les autres employés. Les prestations de retraite peuvent être versées dès l'âge de 55 ans, avec une réduction.

Les régimes à risques partagés abolissent tous les droits à une indexation automatique future. Ces ajustements automatiques ont été remplacés par une indexation, comme le permet la politique de capitalisation du régime, laquelle est conditionnelle au rendement du régime à risques partagés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Régime à risques partagés de la Ville de Saint John (suite)

Les cotisations initiales exigées des employées correspondent à 12 % du revenu pour les employés de l'International Association of Fire Fighters et de la Saint John Police Association, et à 9 % du revenu pour les autres employés. Les participants qui exercent des professions liées à la sécurité publique qui acceptent des postes non syndiqués auront une occasion non récurrente de choisir de cotiser à un taux plus élevé. La Ville verse des cotisations initiales exigées de l'employeur à hauteur de 15,2 % et 11,4 % du revenu (ce qui représente environ 126,7 % du taux de cotisation des employés) pour chacun de ces groupes. Les taux de cotisation initiaux pour les employés et la Ville pourraient changer en raison d'éléments déclencheurs et de limites imposées par la politique du régime en matière de capitalisation. En outre, depuis le 1^{er} avril 2013, la Ville est tenue de verser des cotisations correspondant à 17 % du revenu pour une période de 15 ans, ou jusqu'à ce que le régime atteigne un niveau de financement minimal de 150 % (calculé en vertu de la loi) des obligations selon une méthode d'évaluation avec entrants sur une période de 15 ans (des paiements doivent être faits durant au moins dix ans). La Ville n'a aucune autre obligation financière que celle de verser des cotisations aux taux susmentionnés, et dans les limites établies dans la politique de capitalisation du régime.

Dans l'éventualité d'une liquidation du régime dans les cinq années suivant la date de conversion, le régime serait liquidé en vertu des dispositions de l'ancien régime de la Ville de Saint John. Toutes les hypothèses relatives au régime à risques partagées de la Ville de Saint John ont été avancées sur la base de la continuité du régime et la Ville ne prévoit pas la liquidation du régime.

Évaluations actuarielles

Le conseil des fiduciaires mène chaque année des évaluations actuarielles du régime aux fins de la réglementation. Les évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité reposent sur ces données (avec ajustements). Les plus récentes évaluations actuarielles ont été préparées en date du 1^{er} janvier 2016. Les évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard d'événements futurs comme les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les hausses salariales, le taux de rotation du personnel et le taux de mortalité. L'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2015 et le coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice pour l'année suivante reposent sur une évaluation actuarielle menée au 31 décembre 2015. L'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2016 et le coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice pour l'année suivante repose sur une évaluation actuarielle menée au 31 décembre 2015, et dont les données ont été extrapolées au 31 décembre 2016 selon les hypothèses en vigueur au 31 décembre 2016. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la direction. Le tableau qui suit résume les principales hypothèses utilisées dans le cadre des évaluations comptables et des extrapolations aux diverses dates indiquées :

	31 décembre 2015	31 décembre 2016
Taux d'actualisation	5,95 %	6,10 %
Taux d'inflation	2,25 %	2,25 %
Hausses salariales	3,00 %	3,00 %
Taux de mortalité : échelle CPM-2014, avec facteurs d'ajustement	0	0

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Régime à risques partagés de la Ville de Saint John (suite)

La DMERCA est de 13 ans. Au cours de l'exercice, la Ville a versé des cotisations au régime de retraite de 18 570 307 \$ (18 349 337 \$ en 2015).

Le tableau qui suit présente la quote-part du passif au titre des prestations constituées revenant à la Ville, qui correspond à la totalité de la tranche de l'obligation au titre des prestations constituées liée aux cotisations temporaires et à 55,9 % de la tranche restante de l'obligation au titre des prestations constituées, déduction faite des actifs du régime et 44,1 % par les employés avant compabilisation du taux de cotisation additionnel temporaire de 17 % des excédents.

	2016	2015
	\$	\$
Quote-part de l'obligation au titre des prestations constituées revenant à la Ville au début de l'exercice	114 100 000	103 900 000
Quote-part du coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice revenant à la Ville	5 400 000	5 000 000
Intérêts débiteurs	6 600 000	6 100 000
Moins les cotisations de la Ville	(18 600 000)	(18 300 000)
Perte actuarielle (gain actuariel)	7 100 000	17 400 000
Quote-part de l'obligation au titre des prestations constituées revenant à la Ville à la fin de l'exercice	114 600 000	114 100 000
(Perte actuarielle non amortie) gain actuariel non amorti	(17 400 000)	(11 000 000)
Passifs au titre du régime de retraite à la fin de l'exercice	97 200 000	103 100 000

Le tableau qui suit présente la quote-part des charges de retraite revenant à la Ville :

Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	5 400 000	5 000 000
Intérêts débiteurs	6 600 000	6 100 000
Amortissement de la quote-part de la perte actuarielle (du gain actuariel) revenant à la Ville	700 000	(600 000)
Charges totales liées à la pension	12 700 000	10 500 000

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Autres avantages du personnel futurs

La Ville prévoit le paiement d'indemnités de retraite aux employés qui prennent leur retraite, conformément aux dispositions des diverses conventions collectives et politiques municipales. L'allocation de retraite est fondée sur le salaire annuel final du membre ainsi que sur ses années de service au moment du départ à la retraite. À leur départ à la retraite, les employés de la Ville ont droit à une allocation de retraite équivalant à un mois de salaire pour chaque tranche de cinq années de service, jusqu'à concurrence de six mois. Le programme a été modifié pour offrir à certains employés une option de paiement avant le départ à la retraite. L'acceptation d'un paiement anticipé élimine le droit d'accumulation ultérieure d'allocations de retraite de ces employés.

La Ville prévoit également des congés de maladie pour les employés. Les congés de maladie non utilisés s'accumulent jusqu'à concurrence d'un certain nombre d'heures, qui varie selon les contrats de travail. En vertu de ce programme, les employés n'ont pas droit à un paiement en espèces en remplacement des congés de maladie inutilisés lorsqu'ils quittent leurs fonctions à la Ville, sauf dans les cas présentés ci-dessous à l'égard de la retraite des employés qui travaillent à l'extérieur (section locale 18) et des pompiers (section locale 771).

Au moment du départ à la retraite, les membres des sections locales 18 et 771 seront admissibles au paiement de 10 % de leur salaire horaire normal pour chaque heure de congé de maladie inutilisé excédant 1 760 heures ou 2 280 heures, respectivement.

La Ville paie aux employés du service d'incendie de la Ville de Saint John qui ne sont pas en mesure de travailler en raison de maladies du cœur ou de lésions pulmonaires permanentes, ou à leur conjoint ou conjointe survivant, certains montants selon les dispositions d'une loi de la Législature, soit la *Loi concernant la Saint John Firefighters Association*.

Au 1^{er} janvier 2013, le régime de retraite de la Ville a été converti en un modèle à risques partagés. Dans le cadre de la conversion, la Ville a pris en charge l'obligation de paiement au titre des prestations d'invalidité existantes qui avaient été octroyées en vertu de l'ancien régime, jusqu'à ce que les membres invalides atteignent l'âge de 65 ans. La couverture en cas d'invalidité est désormais offerte aux employés par l'entremise d'une société d'assurance qui propose une assurance invalidité de longue durée.

Finalement, certaines ententes particulières obligent la Ville à payer des prestations de retraite complémentaires à certaines personnes. Au cours de l'exercice, la Ville a versé des paiements de 62 833 \$ (61 670 \$ en 2015) relativement à ces ententes.

Hypothèses et techniques d'évaluation

Des évaluations actuarielles des avantages susmentionnés sont réalisées aux fins de la comptabilité selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. La dernière évaluation actuarielle des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi a été réalisée le 31 décembre 2016. L'évaluation précédente avait été réalisée le 31 décembre 2015.

Les régimes d'avantages sociaux ci-dessus ne sont pas capitalisés, et par conséquent, aucun actif n'y est lié. Les prestations sont versées à même les revenus généraux à mesure qu'elles deviennent payables.

Un rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées à l'égard de ces régimes, ainsi que les principales hypothèses utilisées pour la présentation d'information et le calcul des charges sont présentés ci-dessous :

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite) Hypothèses et techniques d'évaluation (suite)

	2016	2015
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	26 850 309	23 675 400
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	992 100	748 900
Coût des services passés, modifications au régime	1 244 000	1 720 509
Paiements des prestations	(3 178 843)	(3 346 400)
Intérêts débiteurs	892 302	776 500
Pertes actuarielles	(93 200)	3 005 400
Autres avantages du personnel futurs à la fin de l'exercice	26 436 668	26 580 309

	2016	2015
	\$	\$
Principales hypothèses utilisées à l'égard de ces régimes :		
Taux d'actualisation	3,56 %	3,51 %
Hausses salariales	3,00 %	3,00 %
DMERCA	De 10 à 23 ans	De 13 à 24 ans

Ces régimes d'avantages sociaux n'exigent aucune cotisation de la part des employés. Au 31 décembre 2016, le passif au titre des avantages comprenait les éléments suivants :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées (valeur comptable)		
Indemnités de retraite	3 744 300	3 916 200
Congés de maladie	7 732 200	7 832 000
Régime de retraite pour les employés souffrant de maladies du cœur et de lésions pulmonaires	5 036 900	4 763 700
Prestations d'invalidité	7 863 300	7 997 200
Ententes contractuelles de prestations de retraite complémentaires	1 121 668	1 152 009
Congés de maladie – Saint John Transit Commission	938 300	919 200
	26 436 668	26 580 309
Pertes actuarielles non amorties	(5 553 400)	(5 989 500)
	20 883 268	20 590 809

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite) Hypothèses et techniques d'évaluation (suite)

Les pertes actuarielles non amorties seront amorties sur la DMERCA des groupes de salariés concernés à compter du prochain exercice. La DMERCA est calculée de façon distincte pour chaque programme d'avantages.

La charge totale liée aux autres avantages sociaux susmentionnés comprend les éléments suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	992 100	748 900
Amortissement de la perte actuarielle	342 900	216 400
	1 335 000	965 300
Charges d'intérêt liées aux autres avantages sociaux	892 302	776 500
Total de la charge liée aux autres avantages du personnel futurs	2 227 302	1 741 800

14. Éventualités

Conformément à la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*, la Ville est également responsable d'une quote-part des obligations non garanties et des autres dettes à long terme émises au nom de la Commission de gestion des déchets solides de Fundy (la « Commission »). La quote-part revenant à la Ville est déterminée en fonction de son pourcentage de la population totale des municipalités et des régions non constituées participantes. Au 31 décembre 2016, le total des dettes impayées se chiffrait à 712 000\$ (1 200 000\$ en 2015). Selon les données démographiques de 2003, la Ville assume la responsabilité d'environ 55 % des dettes de la Commission.

De temps à autre, la Ville peut faire l'objet de diverses enquêtes, réclamations et procédures juridiques visant diverses questions dans le cours normal de ses activités. La direction estime que tout passif découlant de la résolution de ces questions n'aura pas d'incidence néfaste significative sur la situation financière et les résultats consolidés des activités de la Ville. La Ville est au courant des éventuelles réclamations liées à l'affaire Estabrooks; toutefois, comme aucune réclamation officielle n'a été déposée, la Ville n'est pas en mesure d'estimer le montant de l'obligation connexe, le cas échéant.

15. Engagements

Commission des installations régionales du Grand Saint John

La Commission des installations régionales du Grand Saint John (la « Commission des installations régionales ») a été créée en 1998 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission des installations régionales le pouvoir de déterminer le montant annuel de la contribution municipale totale au fonctionnement de cinq installations régionales : la Commission du centre aquatique de Saint John, la Commission de Harbour Station, le Centre du commerce et des congrès de Saint John, le Théâtre Impérial et le Centre des arts de Saint John. Selon les dispositions de la loi, la contribution de la Ville correspond à sa quote-part du budget de fonctionnement de la Commission des installations régionales en fonction des assiettes fiscales des municipalités participantes. Ces dernières comprennent les Villes de Quispamsis, de Rothesay, de Grand Bay-Westfield et de Saint John. La contribution de la Ville est de 67,30 % en 2016 (67,81 % en 2015).

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

16. Excédent ou déficit du Fonds de la Régie des services publics d'eau et d'égouts

La *Loi sur les municipalités* exige que l'excédent ou le déficit du Fonds de la Régie des services publics d'eau et d'égouts soit incorporé dans au moins un des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice qui suit. Le solde de l'excédent ou du déficit à la fin de l'exercice se compose de ce qui suit :

	2015	2014
	\$	\$
Excédent de 2016	716 564	-
Excédent de 2015	644 449	644 449
Excédent de 2014	1 522 975	2 030 633
Excédent de 2013	737 565	1 106 347
Excédent de 2012	126 276	252 552
Excédent de 2011	-	10 792
	3 747 829	4 044 773

17. Transfert des coûts d'eau

Le transfert des coûts d'eau de la Ville pour la protection contre les incendies s'inscrit dans les limites maximales permises par le Règlement 81-195 de la *Loi sur les municipalités* d'après le pourcentage applicable des dépenses liées au réseau d'eau pour la population.

18. Fonds en fiducie

Les fonds administrés par la Ville pour des tierces parties ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2016, les fonds administrés se chiffraient à 477 329\$ (476 797\$ en 2015).

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

19. Fonds et réserves

	Réserve capital eau et égouts	Réserve fonctionnement général	2016 total	2015 total
Actifs				
Trésorerie	5 716 293	2 000 000	7 716 293	2 830 000
Excédent accumulé	5 716 293	2 000 000	7 176 293	2 830 000
Revenus				
Transferts du fonds d'utilité de l'eau et des égouts	2 855 000	-	2 855 000	21 448
Transferts du fond de fonctionnement général	-	2 000 000	2 000 000	25 052
Intérêt	31 293	-	31 293	-
Excédent annuel	2 886 293	2 000 000	4 886 293	46 500
Solde, début de l'exercice	2 830 000	-	2 830 000	2 783 500
Solde, fin de l'exercice	5 716 923	2 000 000	7 716 293	2 830 000

Entre 2001 et 2006, le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada – Nouveau-Brunswick a fourni à la Ville du financement dans le but de contribuer à la construction d'actifs d'eau et d'égouts. Les accords exigent de la Ville qu'elle maintienne un fonds de réserve pour remplacement, qui ne peut servir qu'au paiement du coût de remplacement des éléments d'immobilisations spécifiés, à moins que le ministre de l'environnement et des gouvernements locaux n'autorise un autre usage.

Le 24 novembre 2014, le conseil communal a adopté une résolution autorisant la création d'un fond de réserve de capital pour l'utilité de l'eau et des égouts. En 2016, le fonds d'exploitation de l'eau et des égouts a contribué 2 855 000\$ au fonds de réserve (nul \$ en 2015)

Le 12 décembre 2016, le conseil communal a adopté une résolution autorisant la création d'un fond de réserve de fonctionnement générale. En 2016, le fonds de fonctionnement général a contribué 2 000 000\$ au fond de réserve.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

20. Immobilisations corporelles

	Terrains	Aménagements de terrains	Améliorations locatives	Bâtiments	Véhicules	Machinerie et équipement	Transport	Réseaux d'eaux et d'eaux usées	Actifs en construction	Total 2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT										
Solde au début de l'exercice	153 968 473	37 631 630	1 705 871	229 632 975	49 013 434	13 985 515	444 370 276	558 431 710	23 714 673	1 512 364 557
Acquisitions et transferts	1 874 654	836 802	346 332	1 314 947	3 752 395	1 208 438	8 528 667	5 862 852	4 538 919	28 264 006
Cessions	1 737 245	387 324	-	1 454 626	4 259 606	697 757	3 950 226	3 268 827	-	15 755 611
Ajustement – Saint John Non Profit Housing et la Commission Saint John Parking	1 273 743	-	-	30 678 603	17 410	147 394	-	-	353 802	32 470 952
Solde à la fin de l'exercice	152 832 139	38 081 108	2 052 203	198 814 693	48 488 813	14 258 802	448 948 717	561 025 735	27 899 790	1 492 402 000
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au début de l'exercice	-	13 622 300	1 495 608	108 902 438	26 785 996	8 112 827	195 506 336	229 666 960	-	584 092 465
Amortissement au cours de l'exercice	-	1 227 479	31 753	5 104 361	3 366 352	1 693 820	12 246 795	12 426 750	-	36 097 310
Amortissement cumulé sur les cessions	-	332 631	-	1 339 844	4 128 063	697 757	3 150 141	3 043 002	-	12 691 438
Ajustement – Saint John Non Profit Housing et la Commission Saint John Parking	-	-	-	18 657 744	17 410	44 048	-	-	-	18 719 202
Solde à la fin de l'exercice	-	14 517 148	1 527 361	94 009 211	26 006 875	9 064 842	204 602 990	239 050 708	-	588 779 135
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
	152 832 139	23 563 960	524 842	104 805 482	22 481 938	5 193 960	244 345 727	321 975 027	27 899 790	903 622 865
Comprend les éléments suivants :										
Actifs du Fonds d'administration générale	152 832 139	23 563 960	524 842	104 805 482	22 481 938	5 193 960	244 345 727	-	16 393 567	570 141 615
Actifs d'eau et d'eaux usées	-	-	-	-	-	-	-	321 975 027	11 506 223	333 481 250
	152 832 139	23 563 960	524 842	104 805 482	22 481 938	5 193 960	244 345 727	321 975 027	27 899 790	903 622 865

Les soldes d'ouverture de certaines catégories d'actifs ont été ajustés et reclassés afin de tenir compte de la classification appropriée de ces actifs. La Ville a converti à un nouveau logiciel en 2016, qui inclut toutes les informations sur les immobilisations corporelles. Il n'y avait aucun changement dans la valeur comptable nette d'ouverture d'actif pour les états financiers consolidés de 2015.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

20. Immobilisations corporelles (suite)

	Terrains	Aménagements de terrains	Améliorations locatives	Bâtiments	Véhicules	Machinerie et équipement	Transport	Réseaux d'eaux et d'eaux usées	Actifs en construction	Total 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT										
Solde au début de l'exercice	151 836 750	35 890 458	1 610 979	228 552 630	46 607 780	12 548 410	438 794 891	551 768 285	15 924 182	1 483 534 365
Acquisitions et transferts	539 973	3 932 708	94 892	1 724 743	4 523 067	1 240 702	11 745 240	7 820 732	7 790 491	39 412 548
Cessions	37 294	562 989	-	212 791	2 117 413	1 955 909	6 169 855	1 158 602	-	12 214 853
Solde à la fin de l'exercice	152 339 429	39 260 177	1 705 871	230 064 582	49 013 434	11 833 203	444 370 276	558 430 415	23 714 673	1 510 732 060
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au début de l'exercice	-	12 428 429	1 483 544	102 289 543	25 725 255	7 612 583	187 176 108	217 987 478	-	554 702 940
Amortissement au cours de l'exercice	-	1 403 616	12 064	5 908 773	3 124 721	1 800 783	12 345 409	12 459 078	-	37 054 444
Amortissement cumulé sur les cessions	-	289 569	-	193 163	2 063 998	1 955 909	4 015 181	779 596	-	9 297 416
Solde à la fin de l'exercice	-	13 542 476	1 495 608	108 005 153	26 785 978	7 457 457	195 506 336	229 666 960	-	582 459 968
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
	152 339 429	25 717 701	210 263	122 059 429	22 227 456	4 375 746	248 863 940	328 763 455	23 714 673	928 272 092
Comprend les éléments suivants :										
Actifs du Fonds d'administration générale	152 339 429	25 717 701	210 263	122 059 429	22 227 456	4 375 746	248 863 940	-	7 106 185	582 900 149
Actifs d'eau et d'eaux usées	-	-	-	-	-	-	-	328 763 455	16 608 488	345 371 943
	152 339 429	25 717 701	210 263	122 059 429	22 227 456	4 375 746	248 863 940	328 763 455	23 714 673	928 272 092

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

21. Information sectorielle

	Services gouvernementaux généraux	Services de protection	Services de transport	Services publics d'eau et d'égouts	Services d'hygiène du milieu	Services de mise en valeur de l'environnement	Services récréatifs et culturels	Services énergétiques	Données consolidées de 2016	Données consolidées de 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus										
Impôts fonciers	120 141 178	-	-	-	-	-	-	-	120 141 178	118 325 922
Paiements de transfert inconditionnel	19 923 206	-	-	-	-	-	-	-	19 923 206	21 033 980
Autres revenus de sources autonomes	1 472 244	3 220 969	10 707 783	100	-	7 406 069	1 316 699	-	24 123 864	25 125 562
Revenus divers	1 048 495	2 623	3 000	4 469	-	48 776	191 593	-	1 298 956	1 472 481
Revenus tirés des services d'eau et d'égouts	-	-	-	39 944 867	-	-	-	-	39 944 867	37 745 373
Revenus des services énergétiques	-	-	-	-	-	-	-	4 296 000	4 296 000	5 096 000
Apports d'autres entités	598 838	141 734	3 514 251	1 695 965	-	2 435 308	664 836	-	9 050 932	11 921 225
	143 183 961	3 365 326	14 225 034	41 645 401	-	9 890 153	2 173 128	4 296 000	218 779 003	220 720 543
Charges										
Salaires et avantages sociaux	12 514 708	44 722 985	20 129 561	10 484 819	1 140 141	7 903 920	4 684 490	-	101 580 624	95 978 551
Biens et services	12 091 312	4 900 271	10 894 054	9 502 214	2 068 803	13 458 239	4 492 043	-	57 406 936	57 563 147
Amortissement des immobilisations corporelles	7 740 108	-	14 678 753	12 426 750	-	37 317	1 214 382	-	36 097 310	36 834 524
Intérêts et frais bancaires	4 330 233	-	285 483	2 573 214	-	80 458	227	-	7 269 615	8 015 003
Remboursement de la dette	-	-	447 565	-	-	-	-	-	447 565	465 255
	36 676 361	49 623 256	46 435 416	34 986 997	3 208 944	21 479 934	10 391 142	-	202 802 050	198 856 480
Excédent (déficit) de l'exercice	106 507 600	(46 257 930)	(32 210 382)	6 658 404	(3 208 944)	(11 589 781)	(8 218 014)	4 296 000	15 976 953	21 864 063

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

22. Rapprochement de l'excédent annuel

	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	Fonds de capital de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	Entités contrôlées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent (déficit) annuel pour 2016	33 876 798	(20 614 722)	18 186 044	(10 730 786)	(4 740 381)	15 976 953
Ajustements à l'excédent (au déficit) annuel selon les exigences de financement						
Éliminations	(13 661 997)	19 641 666	(13 627 896)	14 260 566	12 835 844	19 448 183
Amortissement	-	21 201 285	-	12 426 750	-	33 628 035
Revenus tirés de biens donnés	-	(447 279)	-	-	-	(447 279)
Excédent (déficit) de l'avant-dernier exercice	(799 546)	-	1 014 000	-	-	214 454
Charge au titre des congés de maladie	(99 800)	-	-	-	-	(99 800)
Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi	89 700	-	-	-	-	89 700
Charge de retraite	(6 600 000)	-	-	-	-	(6 600 000)
Amortissement des gains et pertes actuariels	1 031 900	-	-	-	-	1 031 900
Remboursement du capital de la dette à long terme	(11 428 357)	-	(4 668 000)	-	-	(16 096 357)
Charge au titre des indemnités d'invalidité	(1 070 183)	-	(187 584)	-	-	(1 257 767)
Total des ajustements à l'excédent (au déficit) annuel pour 2016	(32 538 283)	40 395 672	(17 469 480)	26 687 316	12 835 844	29 911 069
Excédent (déficit) annuel du Fonds pour 2016	1 338 515	19 780 950	716 564	15 956 530	8 095 463	45 888 022

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

23. Fonctionnement des entités contrôlées

	Commission de transit de Saint John	Commission sur le stationnement de Saint John	Saint John Development Corporation	Parcs industriels de Saint John	Commission de Harbour Station	Commission du centre aquatique
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total de l'actif	28 197 158	25 131 669	31 081 110	12 612 887	1 699 616	75 952
Total du passif	15 270 073	11 164 738	393 041	302 972	979 450	299 251
Excédent (déficit) accumulé	12 927 085	13 966 931	30 688 069	12 309 915	720 166	(223 299)
Total des revenus	4 448 389	2 496 235	207 358	3 655 251	3 085 459	1 781 765
Total des charges de fonctionnement	12 674 913	2 520 268	459 304	248 064	3 555 462	2 496 244
Excédent (déficit) annuel	(8 226 524)	(24 033)	(251 946)	3 407 187	(470 003)	(714 479)

	Centre de commerce et des congrès	Services énergétiques	Aréna Lord Beaverbrook	Bibliothèque publique de Saint John	Fondation Jeux Canada Games Saint John, Inc.	Données consolidées de 2016	Données consolidées de 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total de l'actif	(414 714)	37 839 000	227 373	637 349	7 335 829	144 423 229	174 811 557
Total du passif	103 607	-	55 285	51 790	13 079	28 633 285	45 125 955
Excédent (déficit) accumulé	(518 321)	37 839 000	172 088	585 559	7 322 750	115 789 944	129 685 602
Total des revenus	537 263	4 296 000	213 124	144 801	191 593	21 057 238	26 124 591
Total des charges de fonctionnement	875 208	-	377 974	655 776	-	23 863 213	27 302 837
Excédent (déficit) annuel	(337 945)	4 296 000	(164 850)	(510 975)	191 593	(2 805 975)	(1 178 246)

Les entités susmentionnées sont incluses dans les états financiers consolidés.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

24. Rapprochement de l'insuffisance du financement à l'adoption des NCSP

	Ententes spéciales de prestations de retraite complé- mentaires	Régime de retraite pour les employés souffrant de maladie du cœur et de lésions pulmonaires	Indemnités de retraite
	\$	\$	\$
Passifs au 31 décembre 2015 calculés à l'adoption des NCSP	1 051 800	4 763 700	3 916 200
Montant des passifs au 31 décembre 2015 financés au cours de l'exercice considéré	(10 700)	273 200	(171 900)
Solde à être financé au cours des prochains exercices	1 041 100	5 036 900	3 744 300

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

25. Revenus et charges

	Budget 2016 (Note 2)	2016	2015
	\$	\$	\$
REVENUS			
Autres revenus de sources autonomes			
Services gouvernementaux généraux	2 503 033	1 472 244	1 725 470
Services de protection	2 985 768	3 220 969	3 009 669
Services de transport	9 908 895	10 707 783	9 872 260
Services publics d'eau et d'égout	-	100	950
Services de mise en valeur de l'environnement	5 151 994	7 406 069	9 161 114
Services récréatifs et culturels	1 247 927	1 316 699	1 356 099
	21 797 617	24 123 864	25 125 562
Apports d'autres entités			
Services gouvernementaux généraux	-	598 838	145 914
Services de protection	-	141 734	-
Services de transport	230 000	3 514 251	5 354 085
Services publics d'eau et d'égouts	-	1 695 965	2 120 301
Services de mise en valeur de l'environnement	495 000	2 435 308	4 255 124
Services récréatifs et culturels	-	664 836	45 801
	725 000	9 050 932	11 921 225

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

25. Revenus et charges (suite)

	Budget 2016 (note 2) \$	2016 \$	2015 \$
DÉPENSES			
Services gouvernementaux généraux			
Services législatifs			
Bureau du maire	167 583	162 577	151 239
Conseil communal	382 350	361 075	405 537
	549 933	523 652	556 776
Directeur général			
Directeur général	665 994	595 268	508 043
Planification	368 849	357 046	344 381
Communications	456 889	418 434	474 608
	1 491 732	1 370 748	1 327 032
Services communs			
Hôtel de Ville	1 878 337	1 758 192	1 644 784
Évaluation foncière	1 305 736	1 305 736	1 286 007
Assurance responsabilité civile	295 000	299 766	650 678
	3 479 073	3 363 694	3 581 469
Autres			
Greffier communal	642 938	618 921	653 864
Ressources humaines	1 517 345	1 378 081	1 328 698
Finances	1 695 452	2 293 238	2 384 112
Avocat	739 942	648 991	614 262
Gestion des matériaux	1 048 413	1 137 391	1 074 103
Systèmes et soutien informatiques	2 201 626	2 460 000	2 399 676
Assurance	269 215	275 413	260 345
Frais de la dette	16 031 173	4 330 234	4 517 470
Amortissement	-	7 740 108	6 760 846
Avantages postérieurs	10 455 415	4 463 273	735 286
Autres	1 842 954	6 044 236	5 827 605
Commission de services régionaux	28 381	28 381	41 085
	36 472 854	31 418 267	26 597 352
Total des services gouvernementaux généraux	41 993 592	36 676 361	32 062 629

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 20166

25. Revenus et charges (suite)

	Budget 2016 (note 2)	2016	2015
	\$	\$	\$
Services de protection			
Protection policière			
Activités policières	13 877 241	14 264 880	13 520 928
Services de soutien	1 973 614	1 604 170	1 811 955
Administration	1 930 568	2 096 097	1 991 525
Stations et bâtiments	922 500	980 584	1 019 278
Enquêtes criminelles	4 422 436	4 531 840	4 604 536
Services de détention	323 000	296 332	332 341
Véhicules	770 400	375 014	426 923
	24 219 759	24 148 917	23 707 486
Protection contre les incendies			
Activités de lutte contre les incendies	20 645 762	20 109 287	19 867 945
Enquêtes sur les incendies	75 776	62 928	61 459
Prévention des incendies	992 364	939 896	927 635
Formation d'incendie	7 500	-	434
	21 721 402	21 112 111	20 857 473
Autres services de protection			
Services d'inspection	998 077	991 493	942 421
Services d'application de la loi	192 001	200 328	191 638
Normes minimales	246 683	226 547	261 724
Bâtiments dangereux	426 499	268 701	335 936
Contrôle des animaux	85 342	85 698	83 260
Mesures d'urgence	316 239	270 869	267 860
Centre de répartition d'urgence	2 480 400	2 318 592	2 299 509
	4 745 241	4 362 228	4 382 348
Total des services de protection	50 686 402	49 623 256	48 947 307

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

25. Revenus et charges (suite)

	Budget 2016 (note 2) \$	2016 \$	2015 \$
Services de transport			
Travaux publics			
Chemins et trottoirs	13 783 699	11 600 133	14 598 373
Autres services de drainage	2 765 440	2 411 079	2 075 798
Éclairage des rues	937 300	875 820	984 480
Opérations municipales	524 659	468 525	387 036
Amortissement – transport	-	12 246 795	12 345 409
	18 011 098	27 602 352	30 391 096
Parc de véhicules			
Entretien et réparations	1 583 263	684 167	1 365 609
Administration du parc	-	292 353	371 874
	1 583 263	976 520	1 737 483
Ingénierie			
Transport	501 353	274 397	214 740
Ingénierie et systèmes de contrôle de la circulation	2 090 525	1 842 550	1 916 187
	2 591 878	2 116 947	2 130 927
Administration du stationnement			
Administration du stationnement	602 655	544 415	460 815
	602 655	544 415	460 815
Entités contrôlées à l'externe			
Commission de Transit de Saint John	11 767 197	12 674 913	12 292 944
Commission de Stationnement de Saint John	3 231 173	2 520 269	2 892 810
	14 998 370	15 195 182	15 185 754
Total des services de transport	37 787 264	46 435 416	49 906 075

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

25. Revenus et charges (suite)

	Budget 2016 (note 2)	2016	2015
	\$	\$	\$
Services publics d'eau et d'égouts			
Eau et eaux usées de Saint John			
Eau potable	9 690 000	7 662 509	7 750 061
Eau industrielle	1 634 000	1 431 177	890 143
Eaux usées	10 132 000	9 054 542	8 451 057
Gestion des infrastructures	1 278 000	420 872	613 615
Charges internes	650 000	54 636	244 969
Charges fiscales	20 563 000	3 936 511	4 203 961
Amortissement	-	12 426 750	12 459 076
Total des services publics d'eau et d'égouts	43 947 000	34 986 997	34 612 882
Services d'hygiène du milieu			
Service sanitaire	3 629 410	3 208 944	3 262 654
Total des services d'hygiène du milieu	3 629 410	3 208 944	3 262 654
Services de mise en valeur de l'environnement			
Recherche et planification			
Service d'urbanisme	1 253 108	1 128 910	1 149 514
Plan SJ	282 742	297 090	314 532
	1 535 850	1 426 000	1 464 046
Administration et systèmes d'information géographique (SIG)			
SIG	364 834	379 882	273 120
Atelier de menuiserie	389 014	264 601	378 034
	753 848	644 483	651 154
Développement économique			
Section commune du Market Square	2 333 116	2 202 210	2 148 960
Développement économique régional	475 000	475 000	475 000
Installations régionales	2 161 629	754 144	714 951
Parcs industriels de Saint John	270 000	-	-
	5 239 745	3 431 354	3 338 911

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

25. Revenus et charges (suite)

	Budget 2016 (note 2) \$	2016 \$	2015 \$
Gestion immobilière			
Gestion des immeubles	1 136 755	1 098 390	949 820
Gestion des immeubles - Police	-	1 304	-
Immobilier	319 604	258 254	268 245
	1 456 359	1 357 948	1 218 065
Autres services de mise en valeur de l'environnement			
Marché public	1 034 283	940 682	1 013 744
Tourisme	965 600	1 020 234	993 324
Développement communautaire	231 905	190 397	186 819
	2 231 788	2 151 313	2 193 887
Entités contrôlées à l'externe			
Saint John Development Corporation	770 615	459 304	1 848 651
Commission de Harbour Station	3 207 098	3 555 462	3 215 423
Commission du centre aquatique	2 671 427	2 496 244	2 571 782
Centre de commerce et des congrès	-	875 208	773 552
Saint John Non Profit Housing	-	4 834 554	2 478 577
Parcs industriels de Saint John	437 205	248 064	276 138
	7 086 345	12 468 836	11 164 123
Total des services de mise en valeur de l'environnement	18 303 935	21 479 934	20 030 186
Services récréatifs et culturels			
Subventions culturelles			
Cherry Brook Zoo	50 000	50 000	-
Autres subventions culturelles	2 004 260	1 242 284	1 240 841
	2 054 260	1 292 284	1 240 841
Parcs			
Rockwood Park	556 204	500 824	482 964
Services généraux liés aux parcs	2 083 221	1 837 986	1 658 772
	2 639 425	2 338 810	2 141 736

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

De l'exercice clos le 31 décembre 2016

25. Revenus et charges (suite)

	Budget 2016 (note 2)	2016	2015
	\$	\$	\$
Services communautaires			
Parcs et terrains de jeux	286 965	231 354	196 737
Services récréatifs et parcs	326 824	295 774	314 819
P.R.O. Jeunesse	100 489	104 015	94 927
	714 278	631 143	606 483
Autres services récréatifs et culturels			
Sports et loisirs	3 115 330	3 018 743	3 054 002
Centres communautaires	906 052	754 765	844 554
Services culturels	119 688	107 264	103 390
Amortissement – Loisirs	-	1 214 383	1 090 781
	4 141 070	5 095 155	5 092 727
Entités contrôlées à l'externe			
Aréna Lord Beaverbrook	409 830	377 974	390 845
Bibliothèque publique de Saint John	-	655 776	562 115
	409 830	1 033 750	952 960
Total des services récréatifs et culturels	9 958 863	10 391 142	10 034 747
TOTAL DES DÉPENSES	206 306 466	202 802 050	198 856 480